

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 19 juin 2020 à 13 h 05, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté n° 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

### Présences par visioconférence :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Gabriel Parent et Paul M. Normand formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Absences motivées :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Jasmine Sharma et Céline Chartier ainsi que les conseillers MM. François Séguin et Paul Dumoulin.

### Sont également présents par visioconférence :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

## **20-06-493 Adoption de l'ordre du jour**

Il est  
PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 19 juin 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Octroi de contrat / 401-120-20-13 / Spectacles pyrotechniques / Festivités de la fête nationale 2020 / Autorisation de signature
3. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

## **20-06-494 Octroi de contrat / 401-120-20-13 / Spectacles pyrotechniques / Festivités de la fête nationale 2020 / Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT que la Ville de Vaudreuil-Dorion tiendra des festivités entourant la fête nationale du Québec le 23 juin 2020;

CONSIDÉRANT la grande popularité du spectacle pyrotechnique auprès des citoyens;

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par BEM Feux d'Artifice pour son spectacle pyrotechnique de la Fête nationale 2020;

CONSIDÉRANT que le paragraphe 4 de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes permet d'adjuger de gré à gré les contrats visant l'acquisition de biens meubles ou de services reliés au domaine artistique;

Il est  
PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la chef de division – Sports et loisirs du Service des loisirs et de la culture soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, un contrat avec l'entreprise BEM Feux d'Artifice pour la présentation de quatre spectacles pyrotechniques dans le cadre des festivités entourant la fête nationale du Québec de l'année 2020, et ce, pour un montant de 30 000 \$, incluant les taxes applicables;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-06-495 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 13 h 08 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier